BULLETIN D'INFORMATION DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN

EXPRESSION MUNICIPALE

www.lachapelle-saint-ursin.fr
La Chapelle Saint-Ursin

N°51
FÉVRIER
2024

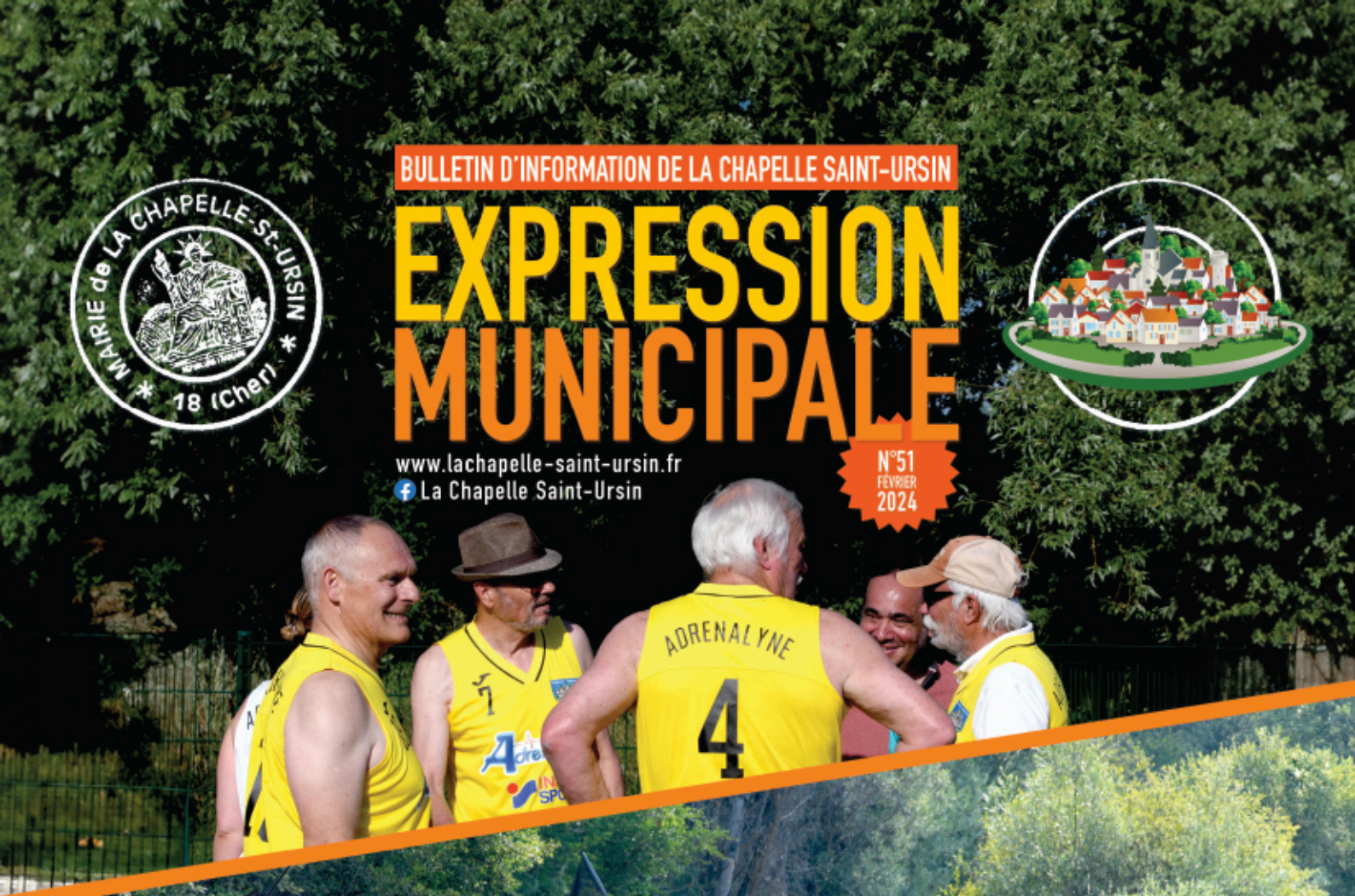

SOMMAIRE

DU NOUVEAU EN Z.I.
RÉTROSPECTIVE TRAVAUX 2023
PROJETS TRAVAUX 2024
DES SERVICES ENGAGÉS
DANS L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS ÉCOLIERS
LE COIN DES ASSOCIATIONS & COMMERCES
LA CHAPELLE AU JOUR LE JOUR
INFOS ET NOUVELLES BRÈVES
ÉTAT CIVIL

L'EDITO DU MAIRE

De gauche à droite : Philippe FORESTIER (3e adjoint), Carine GAVIN (2e adjointe), Jean-Marie VOLLOT (Maire), Alain THOMAS (1er adjoint), Karine PAIS (4e adjointe)

Je suis très fier et honoré de m'adresser à vous, pour la première fois, en ce début d'année déjà bien entamée. Cette fierté repose sur un constat que j'ai pu faire, dès mon arrivée au sein de l'équipe municipale. Comme tous les maires de France, j'ai à cœur d'agir pour la bien-portance de notre collectivité. Toutefois, je dois reconnaître qu'à La Chapelle, ma tâche est amplement facilitée grâce à l'œuvre accomplie au fil des ans par mes prédécesseurs au premier rang desquels s'y tient Yvon Beuchon. Ce dernier a apporté sa touche personnelle, celle de la cordialité et de la générosité dans l'action. En signe de reconnaissance, souvent sans en avoir conscience, beaucoup d'entre-vous cultivent ces belles vertus.

C'est, en particulier, le cas de tous les présidents et les bénévoles de nos associations, nombreuses et dynamiques, qui, inlassablement, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour l'animation et l'attractivité de notre belle commune.
Dans ce premier éditorial, c'est donc un immense merci que je tiens à leur adresser. Je souhaite également saluer le soutien total de mes collègues élus lors des débats préparant des prises de décision, parfois délicates, lorsqu'il s'agit de faire des arbitrages contraints pour des motifs budgétaires, techniques ou découlant de l'inflation des normes.
En dépit de la contraction de notre marge de manœuvre budgétaire en 2023, l'essentiel a été préservé.

En effet, l'attention portée à nos écoles, à notre jeunesse et à nos aînés s'est maintenue. Les diverses actions, déjà lancées ou projetées, en vue de préserver notre environnement demeurent également au rang des priorités et sans doute pour le long terme.

Dans ce bulletin, beaucoup trouveront les réponses qu'ils se posent au quotidien. Tout ne peut évidemment pas être développé dans ces colonnes, mais chacune et chacun d'entre-vous sait qu'il peut toujours se rendre en mairie ou nous contacter pour qu'une réponse personnalisée soit apportée à ses légitimes interrogations ou inquiétudes.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Marie VOLLOT

CA BOUGE SUR LE SITE ORCHIDÉE DE LA CHAPELLE !

Le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet d'arrondissement, M. CARL ACCETTONE, a été reçu à la Chapelle et s'est en particulier intéressé au développement économique local. Au côté du maire et du 1er adjoint il a d'abord découvert le gros projet d'investissement (de l'ordre de 20 millions d'euros) de la société Derichebourg qui valorise les résidus ferreux (épaves automobiles notamment). Mme Audrey LE TERRIEL, directrice du site et la directrice régionale, Mme Sandrine COLLAS, ont exposé le projet avant une visite des installations actuelles qui traitent près de 50 000 tonnes de résidus par an !

Directeur de la publication et rédacteur
Jean-Marie VOLLOT
Crédits photos
Mairie de La Chapelle Saint-Ursin
Conception maquette
IDCLAIR, Agence de Création
02 48 02 15 98
www.idclair.net
Impression
ICL-SATINES
02 48 68 22 00
www.satines.fr

DU NOUVEAU EN Z.I. ORCHIDÉE

C'EST T.A.P.I.R* QU'IL NOUS FAUT !

***Terrassement par Aspiration Pour Intervention sur Réseaux**

Rien de commun avec ce gros mammifère d'Amérique du Sud, solitaire et discret. Notre tapir est une société très active et utile pour les entreprises de travaux publics lorsqu'il s'agit de creuser des tranchées dans des sols truffés de réseaux (gaz, électricité, eau…). Leurs gros camions aspirateurs permettent de gagner un temps considérable sans endommager les gaines ou tuyauteries.
On souhaite la bienvenue et bon vent à Pierre PICARD et son équipe.

DES PÂTES, DES PÂTES, OUI MAIS DES PÂTES FABRE !

27 ans après avoir fondé leur très belle entreprise PÂTES FABRE, Anne et Rémy FABRE ont pris une retraite bien méritée.
Attachés à la richesse du patrimoine culinaire français, Julien BAUCHER et son équipe continuent de façonner des pâtes de qualité supérieure fabriquées comme autrefois. PÂTES FABRE est devenue, au fil du temps, une maison reconnue pour son haut niveau de savoir-faire, tant sur le territoire national qu'à l'étranger.
Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle aventure.

LA BASE LOGISTIQUE GREENBERRY, C'EST PARTI !

Tradition bien ancrée dans le milieu des grands travaux, un succulent gigot bitume a régalé les nombreux invités de la société BEG et du propriétaire Twenty Two Investiments Paris.
Cette manifestation inaugurait les travaux de cette plateforme XXL achevée à 80%. De début février jusqu'à fin mai, le géant chinois HAÏER, leader mondial de l'électroménager, va transférer ses produits Candy Hoover Rosières actuellement stockés à Lunery dans les anciens locaux Rosières.
Dans l'immédiat, ce sont 72 emplois qui viennent doper notre économie. Le groupe Haïer a pour ambition de développer son activité en inondant le sud de la France avec ces frigos, aspirateurs, machines à laver. Un magasin d'usine sera également ouvert au public.
Un second opérateur aux côtés d'Haïer viendra s'installer dans l'année et occupera le reste des locaux chapellois correspondant à environ 40% des 83 000 m^2 construits. Le nom de cet opérateur n'est pas officiellement connu à la date de diffusion de notre bulletin.
Nous n'ignorons évidemment pas le drame vécu par la commune de Lunery, déjà touchée par le départ de l'entreprise Ferrolac.

NEXTER CHANGE DE NOM : BIENVENUE À KNDS

Depuis le 14 juin 2023, l'usine Nexter Arrowtech est devenue KNDS (Krauss-Maffei Wegmann + Nexter Defense System).

RETROSPECTIVE 2023 DES TRAVAUX ET DES ACQUISITIONS

TOUS EN SELLE !

On l'attendait depuis plusieurs années cette piste cyclable traversant La Chapelle d'Est en Ouest.

Ce projet dénommé « plan vélo », porté par Bourges Plus vient de connaître sa concrétisation par des travaux débutés en novembre 2022 chemin de la Lande et inaugurés le 11 juillet dernier. Beaucoup de Chapellois, adeptes de la petite reine, peuvent s'adonner à leur passion et rejoindre Pierrelay, les pieds au sec, seul ou en famille. Il reste encore la partie Est du côté du chemin de Villeneuve pour rejoindre Bourges. Dans cette attente, il nous reste à imaginer des connexions dans notre bourg avec cet itinéraire. Les bonnes idées sont évidemment toujours les bienvenues.

QUELQUES CHIFFRES :

600 mètres de voie sur La Chapelle
Montant total 324 000 € dont 114 625 € de Bourges Plus
Aucun débours de la commune

VISITE DE LA FUTURE BASE LOGISTIQUE

Pour des raisons de sécurité, une visite de la base logistique en construction s'est déroulée en comité restreint le jeudi 29 juin.
La phase de construction des murs, charpentes et toitures est en voie d'achèvement. Le dallage béton doit débuter le 10 juillet et durer au moins une douzaine de semaines. Une centrale béton est déjà à pied d'œuvre.
Avec les élus de la Chapelle, se sont joints Franck BRETEAU, chef du domaine public au conseil départemental du Cher et Frédéric BOIN d'Agglobus.
L'impression générale qui en ressort et partagée par tous, c'est le gigantisme et la technicité de cette construction hors du commun sur notre commune.
On piaffe d'impatience pour la mise en service prévue au 1er trimestre 2024.

240 000 EUROS INVESTIS POUR NOS ÉLÈVES DE LA CHAPELLE

Bien sûr les élèves disposent-ils de tous les équipements les plus performants : tableaux numériques, cyberbase, médiathèque, maison de l'enfance, … Bien sûr les élèves sont-ils tous installés en rez-de-chaussée dans des locaux bien isolés et confortables… Mais la crise sanitaire a révélé combien il importe d'améliorer les conditions sanitaires et le respect d'hygiène renforcé. Les deux écoles élémentaire et maternelle viennent d'être dotées de toilettes agrandies et grandement améliorées. Il s'agit d'un élément important de la qualité de nos écoles publiques que les enseignants, parents d'élèves et élus ont réceptionné.

UN NOUVEAU PRÉAU À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La condamnation de l'ancien préau au profit de la construction de nouveaux sanitaires et d'un bureau, inaugurés en 2022, a rendu indispensable la création d'un nouvel abri pour nos enfants et les enseignants. Une structure métallique de 100 m^2 dotée d'un éclairage a été édifiée en pleine cour de récréation. Les travaux de terrassement des appuis de fondation ont été mis à profit pour implanter une cuve de récupération d'eau pluviale d'un volume de 6000 litres. Économie d'eau du réseau, moins de carburant consommé et du temps gagné pour nos valeureux employés du service des espaces verts.

LA MAISON MÉDICALE INAUGURÉE !

L'installation de nos médecins, infirmiers et autres professionnels de santé dans l'immeuble construit rue des tilleuls présente bien des avantages.

D'abord médecins et infirmiers, propriétaires des murs, sont installés pour de bon. La mairie a évidemment aidé en donnant le terrain et réalisant les aménagements des abords.

AUTRE AVANTAGE :

Ce véritable pôle de santé qui dispose d'un secrétariat, d'espace, d'organisation informatique et autre, est de nature à attirer d'autres professionnels de santé ouvrant la voie à un véritable pôle médical. Pour ce faire, l'espace voisin pourrait permettre d'envisager une extension.

Est-ce à dire que tous nos problèmes de couverture médicale sont résolus ? Evidemment non, il n'y a pas d'îlot de prospérité au milieu d'un océan de besoins non couverts. Mais la voie est ouverte à la meilleure résolution possible, à moindre coût pour le contribuable, des questions locales de santé...

16 LOGEMENTS LOCATIFS EN CONSTRUCTION

Une architecture soignée, une isolation au-delà des exigences réglementaires, les seize pavillons dont la construction est confiée à Amaury Conseil pour le compte de France Loire, seront sans doute livrés l'automne prochain.

Les demandes d'attributions transitant par la mairie sont déjà très nombreuses.

Les responsables de programme ont visité le chantier dernièrement.

ÇA POUSSE À LA CHAPELLE !

POSITION ASSISE POUR LE CLUB DE FOOT ET L'ENTREPRISE PAPREC

Savez-vous que l'Association Sportive Chapelloise se hisse au 3ème rang des clubs de football départementaux pour son nombre d'adhérents ?

Ce dynamisme doit beaucoup au président Mathieu DREANO et à toute l'équipe qui l'entoure. Le directeur régional de Paprec, Florent SZOFER, dont l'entreprise est établie à la Chapelle n'a pas été insensible à cette vitalité associative qui répond à la vitalité de l'entreprise qu'il dirige.

Ensemble ils ont financé les sièges coques des tribunes au sigle et aux couleurs de l'ASC. Les bénévoles associatifs ont procédé à la pose et l'ensemble a requis un financement de 10 000 euros couvert par moitié par chacun des deux complices. La mairie n'a eu qu'à applaudir et à dire merci à l'entreprise et au club.

CCAS

INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

En cas de fortes chaleurs, les personnes vulnérables, et en particulier les personnes âgées ou handicapées, doivent rester vigilantes pour ne pas mettre leur santé en danger. Le plan national canicule permet d'anticiper les risques sanitaires. Pour les habitants de La Chapelle-Saint-Ursin, le **CCAS** reste l'interlocuteur privilégié auprès duquel vous pouvez vous inscrire pour être contacté en cas d'alerte ou demander conseils.

Le niveau 1 est déclenché le 1er juin de chaque année. Cette veille saisonnière est levée automatiquement le 31 août. Le passage aux niveaux 2 (avertissement), 3 (alerte) et 4 (mobilisation maximale) est décidé par les préfets de département. Il correspond aux couleurs de vigilance de Météo France (jaune, orange et rouge).

Depuis la canicule de l'été 2003, la loi impose aux maires d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées résidant à leur domicile, afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte. L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les adultes handicapés

COMMENT S'INSCRIRE ?

- En se rendant au CCAS directement
- Par téléphone, en composant le numéro du CCAS **02.48.26.88.73**
- En venant retirer un formulaire d'inscription au CCAS ou en mairie
- Par l'intermédiaire d'un tiers, si la personne concernée ne peut pas se déplacer

ET APRÈS ?

Lorsque la vigilance orange est déclarée, le CCAS contacte par téléphone les personnes inscrites sur le registre pour vérifier qu'elles sont en bonne santé et rappeler les consignes de sécurité ;

En cas de situation critique, il peut y avoir une visite à domicile ou un appel aux services des urgences.

Ce fichier pourra être utilisé en cas de déclenchement du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) afin de faciliter la prise en charge des personnes vulnérables.

INFOS & NOUVELLES BREVES

Conseils d'école
Voici la liste des parents élus pour siéger aux conseils d'écoles. Ils contribuent à parfaire encore la qualité de l'accueil de nos enfants.
• **En élémentaire :** Anne-Claire BALEIR, Aurélie BLONDEAU, Delphine BOISSONNET, Sabine DE SENSI, Sandrine JARRY, Sandrine METTENDORFF, Vanessa PERNOD, Marie POMMIER, Céline SEIGNET, Delphine THEZE (Titulaires).
Aurélie FOURGEOT, Claire GOBLET, Karen STAHL, Audrey TOUATI,
Carole TREMEAU, Cindy TRIDON, Michaël BOISSONNET (Suppléants).
• **En maternelle :** Marie-Laure CRIDELICH, Aurélie FOURGEOT, Lysiane JOASSARD, Karen STAHL, Cindy TRIDON (Titulaires), Candice BIESMANS, Tiphaine BIGNELL, Mathilde DE MONTEYNARD, Emilie OUDET, Elodie TEODORO (Suppléants).

Cette année, on retourne aux urnes pour les élections européennes !
Vous le constatez chaque jour, l'Europe est de plus en plus présente dans notre quotidien et influence nos politiques nationales. Le dimanche 9 juin 2024, nous voterons pour élire les 81 députés français qui nous représenteront au Parlement européen.
Vous pouvez encore vous inscrire en ligne ou en mairie. Si vous êtes absent le jour du scrutin, pensez à établir une procuration.
Attention ce scrutin ne comporte qu'un seul tour !

Ne me pique pas moustique !
Notre commune, à l'été 2023, a eu la visite de touristes indésirables, il s'agit des fameux moustiques tigres.
Notre territoire est englobé avec le périmètre de la ville de Bourges s'agissant de cette colonisation et ne peut donc faire l'objet d'un traitement spécifiquement chapellois. Chaque habitant se devait donc - s'il le souhaitait - de prendre à son niveau les mesures de prévention préconisées chaque début d'été par l'Autorité Régionale de Santé.

Un bâtiment communal fissuré puis démoli et bientôt remplacé
Tous nos écoliers, leurs parents, les passants et riverains ont assisté à la lente mais dangereuse progression des fissures qui ont affecté le bâti du local de stockage situé rue des écoles. Il a depuis été démoli, mais la plus grande perte est la disparition d'une fresque datée de 2018 d'un artiste de réputation internationale, alias « D.N ».
Un bâtiment sera érigé prochainement en tenant compte de l'augmentation substantielle des différents bacs à déchets.
La façade du futur bâtiment est prévue pour donner libre cours à l'imagination de nos artistes en herbe de la maison de l'enfance.
Allez les petits loups, préparez vos couleurs et pinceaux !

PROJETS TRAVAUX 2024

UN POINT D'ÉTAPE SUR NOTRE PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

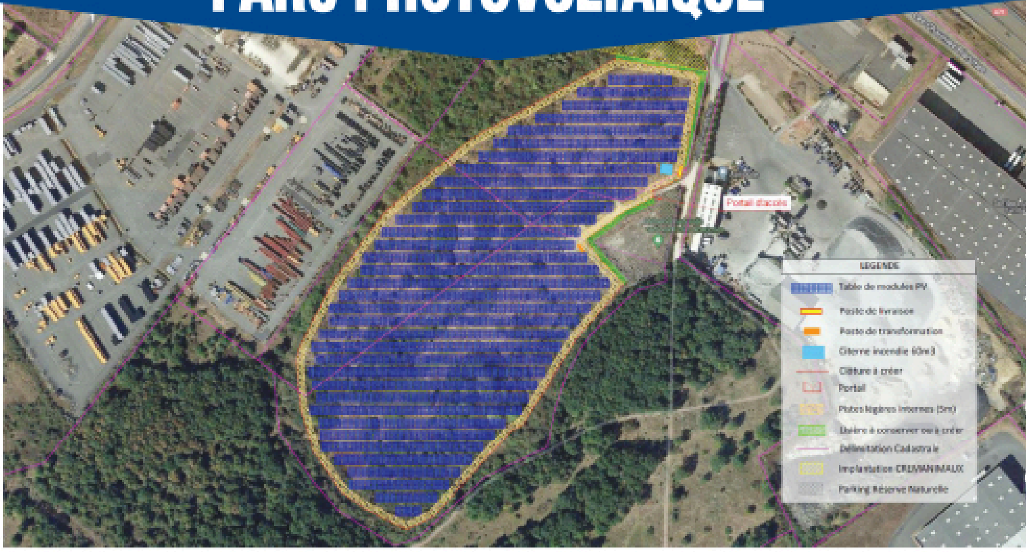

L'étude d'impact, entamée il y a un an, est achevée et n'a pas révélé d'enjeu environnemental pouvant entraver même partiellement notre projet. Ce n'est pas une surprise sur un terrain communal ayant servi de décharge pendant de longues années.
Le projet d'environ 6 ha est porté par la Générale du Solaire, groupe bien connu à La Chapelle puisque le grand parc de 20 ha enserré entre la réserve des Chaumes du Verniller et l'entreprise Derichebourg est l'une de leurs nombreuses réalisations nationales.
Le permis de construire devrait être déposé au cours du 1er semestre 2024 pour une mise en service prévue courant été 2026.

Cette unité de production devrait rapporter un loyer annuel consistant et révisable à la commune et produire de l'électricité pour environ 1250 foyers.

LE PROJET CRÈMANIMAUX ABANDONNÉ… AUSSITÔT REMPLACÉ !

En zone industrielle, derrière le site Actiprint (vendu récemment), un beau projet de crématorium pour animaux de compagnie était envisagé sur un terrain communal. Or, pour des raisons liées au manque de viabilité économique conséquence directe de l'installation d'un concurrent dans un département voisin, le porteur de projet a lâché la main.

Sur ce terrain de près de 7000 m², deux projets sont désormais lancés, avec à la clé pour la commune, une cession foncière et une location.

La société Axiroute, installée à proximité, a un besoin impérieux d'augmenter sa superficie de stockage des matériaux recyclés, sobriété environnementale oblige. Elle s'est portée acquéreur de la majeure partie de la parcelle. Un petit terrain de 1500 m² sera loué à un jeune entrepreneur pour y installer une micro-centrale self-béton, concept importé d'Allemagne. Un seul exemplaire de cet équipement est déjà en service dans le Cher, celui de Vierzon-Forges.
Avec une carte bancaire, on pourra se fournir en béton, même en dehors des heures ouvrables, week-ends compris pour le plus grand bonheur des bricoleurs et même des professionnels.

POINT D'ÉTAPE SUR LE DOSSIER DE NOTRE CŒUR DE BOURG.

Depuis l'acquisition des terrains par la commune en 2021, pas mal d'eau a coulé sous les ponts. Pas d'inondation pour autant.

Le permis de construire a été délivré le 23 décembre 2021 pour le bâtiment qui sera implanté le long de la rue de l'Eglise (n°4 sur le croquis). Le permis d'aménager pour l'ensemble du projet a été accepté en mars 2023 après de nombreux atermoiements avec le concessionnaire liés à l'évaluation des coûts et au respect du cahier des charges des eaux pluviales. Les permis de construire pour les bâtiments n°8 et n°2 seront déposés et instruits dans le courant du 1er semestre 2024. Les travaux pour le bâtiment n°4 doivent débuter dans le courant du 1er trimestre de 2024. Sur les 14 entreprises retenues pour les travaux 10 proviennent du Cher et 4 sont de La Chapelle.

ÇA VA BOUGER CHEZ EMMAÜS AU VERNILLER !

Finis les flaques d'eau, les trous, la boue, le stockage et l'entassement à même le sol que connaissent tous les donateurs, acheteurs et tous ceux qui travaillent sur le site (compagnons et bénévoles).

L'association Emmaüs a décidé d'un grand coup de jeune et de modernisation du site pour le bien de tous et pour être plus efficace et plus accueillant.

A moyen terme, il est prévu de créer une ressourcerie fonctionnelle et moderne et d'améliorer également l'espace dédié aux dons. Une réflexion est en cours pour créer sur le site une nouvelle déchèterie qui viendrait compenser la disparition de celle des Danjons.

A partir de 2025, les logements des compagnons vont être entièrement refaits, plus grands et aux normes pour améliorer le confort de vie des personnes hébergées, souvent déracinées.

CEPENDANT, POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SITE ACTUEL ET POUR L'AVENIR, IL FAUT DES BÉNÉVOLES.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être majeur
- Disponibilité minimale souhaitée : 2 demi-journées par mois pour une bonne intégration dans l'équipe. Ouverture du site du mardi au samedi inclus.
- Possibilité de déjeuner sur place avec les compagnons et bénévoles.

LES MISSIONS PROPOSÉES

- Tri et mise en vente dans les magasins.
- Tenue de la caisse
- Conduite de voiture ou camion (permis B) : accompagnement des bénéficiaires et livraisons

CONTACT

Marie-Christine BAHUET, amie-relais
bahuetmarie@gmail.com - 02 48 66 40 60

INFOS & NOUVELLES BREVES

Notre éclairage public plus économique et plus respectueux de la biodiversité

Depuis l'automne 2023, notre éclairage public connaît une extinction entre 23 heures et 5 heures sur toute la commune, excepté au centre bourg et le long des routes traversant le village.

Cette mesure qui, par ailleurs, préserve mieux la biodiversité des insectes et petits animaux nous a permis d'économiser 12900€ en dépit de la forte hausse des tarifs de l'électricité.

En 2024, c'est 100 000 € qui seront investis pour le passage en Led d'une nouvelle tranche de nos points lumineux afin d'atteindre les 100 % led à l'échéance maximale de 5 ans.

L'éclairage à led nous permettra d'étudier au fur et à mesure la possibilité d'éclairer et moduler en deuxième moitié de nuit certaines rues où le sentiment d'insécurité est particulièrement ressenti.

Nos écoles suffoquent en période de canicule

Les canicules désormais récurrentes liées au réchauffement climatique incommodent très fortement nos enfants et tout le personnel d'encadrement (enseignants, employés communaux). C'est particulièrement le cas de la maison de l'enfance qui poursuit son activité durant une bonne partie des vacances scolaires.

Un projet destiné à améliorer le confort d'été est à l'étude et les premières mesures devraient être mises en œuvre avant cet été.

Toutes les options seront étudiées : volets occultants, ventilateurs, peinture spéciale toiture et climatisation en dernier recours.

La plantation d'arbres dans les cours de récréation fait partie de ce plan d'action et s'est déjà concrétisée fin 2023. Le remplacement des enrobés est également envisagé.

Un petit coup de pouce à nos jeunes

• Une aide de 300 € pour le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est attribuée à 3 ou 4 jeunes par an. Le bénéficiaire doit s'engager pour 2 ou 3 étés à travailler au centre de loisirs de la Chapelle.

• Une aide de 200 euros par jeune pour la conduite accompagnée, que l'auto-école soit à La Chapelle ou ailleurs.

ELA

Une dictée lue par le maire et la maire-adjointe aux classes de CM1 et CM2.

Un cross organisé l'après-midi.

L'école a récolté 2780 €.

LA CHAPELLE AU JOUR LE JOUR

MARDI 6 JUIN

Le mardi 6 juin 2023, lors de la réunion de bureau élargie de l'association « UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LA CHAPELLE SAINT URSIN » et en présence de monsieur Philippe FORESTIER Maire adjoint en charge des associations, messieurs Hubert JOYEUX, Georges HUBLIN et André PIFFAULT ont reçu la médaille du MÉRITE DJEBEL échelon Argent.

Reconnus par leurs pairs, leur disponibilité, leur investissement au sein de l'association depuis plusieurs décennies, c'est tout naturellement qu'ils ont été décorés par monsieur Alain GIACONIA président départemental du Cher et le président de l'UNC de la Chapelle Saint-Ursin.

Par leur engagement sans faille et leurs actions, messieurs Hubert JOYEUX, Georges HUBLIN et André PIFFAULT méritent d'être cités en exemple auprès des plus jeunes. Par leur dévouement, ils démontrent que notre association, aux valeurs fraternelles associées au devoir de mémoire, est un lien indéfectible dans le fonctionnement de notre société.

MERCREDI 14 JUIN

Très belle fête du sport à La Chapelle, le 14 juin 2023, lors de l'inauguration du nouveau terrain de basket 3x3 avec la participation de notre marraine Laëtitia GUAPO, championne du Monde 2022, en présence de M. Maurice BARATE, Préfet du Cher, des responsables de la galaxie du basket ainsi que de nombreux fans petits et grands. Pour l'occasion, 3 grandes équipes ont pu s'affronter, sous une chaleur torride, ce qui laissera un souvenir impérissable à chacun.

Ce nouvel équipement permet ainsi d'inscrire notre commune dans le dispositif national « terre de jeux 2024 » afin de favoriser l'animation et les rencontres dans cette nouvelle discipline.

VENDREDI 30 JUIN

Les écoles chantent.

Magnifique représentation en chansons de tous les enfants de nos deux écoles en ce bel après-midi estival. Les familles venues en force ont également pu admirer la prestation de notre belle classe fanfare avec des morceaux bien choisis et mélodieux.

Remerciements aux enseignants et à l'Anacrouse qui se sont investis dans ce temps de partage toujours très apprécié chaque fin d'année scolaire. Toutes et tous ont bien mérité leurs vacances.

Un grand bravo !

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Vendredi 24 novembre avait lieu, sous le regard de plusieurs pêcheurs, l'empoissonnement de l'étang.

800 kg de gardons ; 250 kg de tanches ; 50 kg de carpeaux ; 40 kg de brochets ; 30 kg de sandres et 3 amours blancs pour manger l'herbe pour un montant de 7 500 euros. Il sera mis 2 fois 50 kg de truites pour l'ouverture et pour le 1er mai.

JEUDI 14 DECEMBRE

Maisons fleuries et nouveaux habitants.

M. VOLLOT, maire et les maire-adjoints ont accueilli ce jeudi 14 décembre en mairie les nouveaux habitants de notre commune. Des informations d'ordre pratique sur la vie associative, les écoles, les services périscolaires, les commerces, les entreprises ont été données afin de découvrir l'ensemble des possibilités offertes à nos chapellois.

Lors de cette réception, un diaporama permettait également de visionner les maisons fleuries de notre commune, leurs propriétaires étant les récipiendaires honorés.

MARDI 12 DECEMBRE

Ce mardi 12 décembre 2023 avait lieu le repas de fin d'année organisé par le C.C.A.S. 140 convives ont pu apprécier le repas servi par le traiteur « Aux saveurs gourmandes ».

Un moment de convivialité, de partage autour d'un bon déjeuner agrémenté de musique.

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, Karine PAIS, maire adjointe, et son équipe du C.C.A.S ont distribué 380 colis. Un repas sera servi le 12 décembre à nos ainés chapellois : un agréable moment de partage et de convivialité.

MERCREDI 20 DECEMBRE

A La Chapelle, on plante avec nos enfants des écoles !

Mercredi 20 décembre, avec une météo favorable, les employés du service espaces verts de la commune, sous le regard avisé d'une trentaine d'enfants de la Maison de l'enfance, ont planté 2 arbres (mûrier platane et érable boule) de près de 3 mètres de hauteur, dans la cour de jeux.

Ces jeunes - mais déjà vigoureux - arbustes sont destinés à apporter de l'ombre et un peu de fraîcheur lors des prochaines grandes chaleurs d'été.

D'autres chantiers d'amélioration du confort d'été sont envisagés dans les cours des écoles et sur les bâtiments scolaires.

INFOS & NOUVELLES BREVES

Les Foulées Roses
A chaque édition de cette magnifique fête populaire réunissant les volontaires bien au-delà de La Chapelle, quel est celui ou celle d'entre-nous qui n'a pas ressenti ce doux vertige de plénitude au milieu des 50 nuances de rose de notre gros bourg ?
Il a fallu hélas trancher. Après un long débat en conseil municipal, il a été décidé de dénoncer les termes de la convention qui nous liait à Centre France et à l'association Oncoberry. C'est essentiellement au regard du coût supporté par la commune (somme très proche du montant du chèque remis à Oncoberry) et face à l'essoufflement très net du bénévolat que ce choix a été fait.
Il nous est apparu difficile de prolonger cette belle aventure au moment où avons dû augmenter l'impôt foncier (pour rappel + 5% ajoutés à l'augmentation nationale des bases cadastrales de 7,1 %) et face aux besoins de financement accrus (état de la voirie, entretien des bâtiments communaux…), un choix s'imposait.
Cependant, la cause des femmes touchées par cette implacable maladie n'est pas pour autant perdue de vue.
Nous avons indiqué à nos deux ex-partenaires que nous étions ouverts à la mise en place d'une nouvelle convention. A ce jour, nous n'avons pas d'autres informations. Nous avons également envisagé l'organisation d'une course qui porterait une autre appellation, puisque « les foulées roses du Berry » est une marque déposée.
L'espoir est donc permis, vous en serez tenus régulièrement informés.

Le changement climatique, un facteur aggravant
Un incendie a mis en émoi et surtout en alerte les riverains du chemin du Prunet et démontre que notre commune, même si elle ne possède pas un immense patrimoine forestier, reste exposée au risque du feu. Le risque industriel n'a pas l'exclusivité. Avec le changement climatique, tout devient possible.

Sans verser dans l'obsession, chaque habitant doit avoir conscience de ce risque, que cela soit avec un barbecue, un outil électrique, un véhicule à moteur, un mégot jeté…

On reste vigilant pour les étés prochains et on remercie encore nos amis sapeurs-pompiers pour leur dévouement et leur intervention.

DES SERVICES ENGAGÉS

NOTRE RELAIS PETITE ENFANCE SE MET EN 4 POUR ACCUEILLIR NOS P'TITS LOUPS

Le Relais Petite Enfance, RPE ou « La maison des p'tits loups », est une structure dédiée à l'accueil du jeune enfant ainsi qu'aux professionnelles de la petite enfance (assistantes maternelles et gardes à domicile) mais propose aussi, à celles-ci et aux familles, des animations pour les très jeunes enfants entre 0 et 3 ans.
A l'occasion d'un projet mené étroitement avec le CLS (contrat local santé) dans le cadre des 2 semaines sur « la santé mentale » en octobre dernier, le RPE s'est proposé d'accueillir avec enthousiasme la troupe du Paris Mozart Orchestra. C'était l'occasion de faire découvrir aux enfants, à leurs familles et aux professionnelles, des artistes confrontés à leur rôle de parents et à leur travail, pas toujours simple à concilier avec des tout-petits.
Des échanges enrichissants sur l'équilibre familial, en mêlant culture, loisir et richesse des liens au moyen d'instruments symboliquement expressifs.
Qu'elle soit représentée par un animal, un personnage rencontré au hasard dans notre enfance, par le biais d'un livre, d'un conte, la musique nous parle et s'exprime !
Plusieurs supports peuvent être utilisés : la danse, le dessin, la peinture, tout autre moyen pour bien assimiler que l'expression c'est aussi la vie, indispensable à notre équilibre physique et psychologique.
Alors, proposons à nos enfants toute la richesse culturelle qui nous entoure ; mais surtout, laissons les enfants découvrir et vivre le moment présent de ce qui les entoure.
La délocalisation à la médiathèque de cette activité peut, à l'occasion, être tout à fait appréciable.

A très vite pour de nouvelles aventures au RPE « La maison des p'tits loups » !

A.P.E EMBELLIR ET SUBLIMER LA VIE DE NOS ÉCOLIERS, TELLE EST LA PASSION DE NOTRE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les seuls moyens de cette association sont issus de la générosité de tous et de la bonne volonté des parents d'élèves.
Compte tenu du nombre d'élèves dans les écoles, si l'APE veut être généreuse, il faut beaucoup d'énergie et pour cela plus il y a de personnes investies, plus l'association est efficace pour atteindre son objectif !
L'APE affiche avec fierté son bilan de l'an passé et espère faire aussi bien (voire mieux) cette année !
Quelques chiffres du bilan 2022-2023 :
les manifestations organisées ont permis de récolter des fonds mais aussi d'une manière ou d'une autre de procurer des moments de bonheur et de rêve aux enfants et aux familles : **Halloween, Range ta chambre, vente de sapins et de chocolats pour Noël, vente des objets fabriqués par les élèves et de gourmandises sur notre stand lors du marché de Noël, Carnaval, vente de chocolats de Pâques, vente du sac glacière personnalisé et surtout la très belle fête des écoles** !
Cela a permis de procurer des fonds substantiels à nos deux écoles (totale liberté sur leur utilisation) et d'offrir un spectacle à chacune d'elles ainsi qu'un livre et un goûter à chaque élève pour Noël, d'offrir des goûters aux maternelles et CP pour Carnaval et aux élémentaires-GS pour les écoles qui chantent. Tout cela correspond à la somme plus que rondelette de 9530 € soit environ 25€ par élève.
Ce beau résultat est l'aboutissement de plus de 5 mois de préparation et la belle mobilisation d'environ 130 bénévoles.

SAISON 2023-2024 :
le montant de l'adhésion est abaissé à 5 € par famille et déjà 70 adhérents.

LES LOISIRS ÉDUCATIFS À LA MAISON DE L'ENFANCE

Les activités offertes à nos enfants sont aussi une manière de participer à l'animation communale et de découvrir des ressources locales.
Pas besoin de s'aventurer très loin pour pratiquer de belles activités, appréhender le monde qui nous entoure et passer de bons moments ensemble !

UN LIEU À CONNAÎTRE ET À FRÉQUENTER : NOTRE BELLE MÉDIATHÈQUE

Lieu d'échanges, de rencontres et de belles découvertes, notre médiathèque Colette Lerasle vous propose une offre diversifiée et riche d'expositions, de livres, CD, BD, magazines, DVD.
Chaque mois, vous pouvez profiter d'une exposition et des animations pour petits et grands. Nos enfants peuvent découvrir les contes, la ludothèque, les jeux géants et du cirque, des poèmes, rencontrer un artiste ou un auteur.
D'autres activités plus originales : dictée géante, rédaction de lettres d'amour, confection de décorations de Noël... Des ateliers attendent les plus grands : tricot, cuisine, œnologie, collage, papier mâché, dessin, contes, écriture, tarot.
Les nouveautés éditoriales, filmographiques et musicales sont régulièrement suivies.
Chacun peut devenir intervenant dès lors qu'il souhaite faire partager sa passion ou son talent.
Votre curiosité n'aura aucun répit, près de 15 000 documents sont à votre disposition et c'est gratuit, nous vous invitons donc à pousser la porte à la rencontre de nos bénévoles et grossir les rangs - pourquoi pas - des presque 1700 adhérents. On vous attend !

Un Chapellois décoré du ruban bleu !

Tous les méritants ne sont pas médaillés, mais tous les médaillés sont méritants !
C'est le cas de notre Chapellois Francis BEUCHON, frère de notre illustre Yvon, ancien maire de La Chapelle.
Francis BEUCHON a en effet été promu Chevalier de l'Ordre National du Mérite (ruban bleu) pour ses brillants états de service très remarqués lorsqu'il était commissaire de la Marine et également pour sa très belle carrière dans la magistrature au cours de laquelle, il a suscité l'admiration de ses pairs et des éloges très appuyés par tous les hauts magistrats qui ont travaillé à ses côtés.
Nous sommes très fiers de cette promotion et nous lui renouvelons nos sincères félicitations.

INFOS & NOUVELLES BREVES

Des habitants volontaires et bientôt formés pour porter secours à leurs concitoyens

Notre territoire communal comporte des établissements industriels avec un fort potentiel de risques pour la sécurité des habitants. Certaines installations sont classées SEVESO seuil haut et nous imposent la mise en place d'un plan de prévention dénommé Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Les risques plus classiques sont également pris en compte dans ce document.
A La Chapelle, depuis cet automne, nous disposons d'un groupe de 20 volontaires appelés « réservistes communaux de sécurité civile » pour venir en appui des services d'urgence en cas d'accident. Ces habitants peuvent également être déployés, de manière autonome, lors du déclenchement d'autres calamités (canicule longue par exemple) et se mettre ainsi rapidement en route pour veiller à la santé des habitants les plus vulnérables identifiés par notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
Grâce à ces volontaires, nous figurons au rang des rares communes bénéficiant d'un tel dispositif.
Nous les remercions très chaleureusement pour ce bel engagement citoyen.

Élagage de quelques grands témoins de notre plan d'eau de la grenouille

Nos pêcheurs de plus en plus nombreux au regard de la quantité de poissons déversés n'apprécient pas particulièrement de prendre le risque d'être perturbés dans leur passion par la chute de branches. Un sérieux élagage avec nacelle a dû être réalisé pour soulager l'association et tous les adhérents ainsi que les promeneurs et pêcheurs.
Eh oui, on aime les arbres dans notre commune, on en plante, on les taille et parfois, la mort dans l'âme, il faut se résoudre à des tailles plus sévères voire des abattages pur et simple en cas de danger.
C'est le cycle inéluctable de la vie végétale.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

PROPACHAPE * UNE ASSOCIATION PAS COMME LES AUTRES !

*PROtection du PAtrimoine CHAPEllois

L'association PROPACHAPE est une association de bénévoles qui œuvre pour la protection du patrimoine communal.

Ses trois principaux objectifs sont :

La mise en valeur des pelouses calcaires du Verniller, une réserve naturelle nationale.

La remise en valeur du patrimoine viticole de la commune.

La mise en valeur du patrimoine historique minier de la commune.

En 2023, l'association a notamment réalisé :

- Pose de clôtures pour protéger la vigne des chevreuils.
- Suivi du troupeau de brebis et de boucs de la réserve naturelle.
- Recensement des chauves-souris dans les puits de mines.
- Participation aux festivités communales.

L'ASSOCIATION EST TOUJOURS À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES POUR ASSURER LE SUIVI DU TROUPEAU OU PARTICIPER AUX CHANTIERS.

LA CHAPELLE A DÉSORMAIS SON MINI FESTIVAL DE L'ÉTÉ DE LA MUSIQUE

Les 3 soirées organisées autour de la fête de la musique et de la St Jean ont permis de donner le ton ou plutôt le son. Ça n'est pas encore le printemps de Bourges, mais il faut un début. Ce 1er FESTIVAL ROCK N'CHAP, entièrement gratuit et organisé par notre inventif comité des fêtes, constituait un galop d'essai que nos Chapellois ont manifestement apprécié. En 2024, cette expérience sera reconduite avec sans doute quelques surprises. Alors, amateurs et amatrices de rythmes et de mélodies, bloquez vos agendas.

LES PEINTRES CHAPELLOIS : UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE & CRÉATIVE

L'association des PEINTRES CHAPELLOIS est une association d'artistes qui compte 17 membres. Elle organise des séances hebdomadaires d'échanges et de formations artistiques.

Les séances sont centrées sur des thèmes variés, tels que le nu, l'aquarelle ou des sujets communs.

L'association se déplace également occasionnellement pour des séances en extérieur.

En 2023, l'association a organisé une exposition très réussie, avec trois invités d'honneur de renommée nationale ce qui a permis de réunir plus de 200 visiteurs.

TECMAS

La commune a reçu l'équipe de TECMAS, vainqueur des 24h du Mans en catégorie Superstock.

L'équipe a présenté la moto victorieuse et expliqué le fonctionnement d'une entreprise de compétition de haut niveau.

L'association ADRÉNALYNE a organisé ce moment convivial avec une exposition de solex de compétition. Les deux entités, TECMAS et ADRÉNALYNE, sont liées par une passion commune pour la moto.

LE CLUB DE TAROT : UNE PASSION PARTAGÉE

La Chapelle St-Ursin Tarot

LE CLUB DE TAROT de La Chapelle-Saint-Ursin a été créé en 2017 et compte aujourd'hui 22 adhérents, dont 6 joueurs classés en 2ème et 3ème séries. Le club a régulièrement participé aux championnats de France et a obtenu de bons résultats, notamment une 7ème place aux championnats de France Triplettes en 2023. Le club organise également des tournois et des déplacements à l'étranger, notamment au Festival de Blanès en Espagne. Les séances de tarot ont lieu tous les jeudis soirs de 20 heures à minuit à la Salle des Blés d'Or, allée des Rossignols à La Chapelle-Saint-Ursin.

Pour plus d'informations, contactez ERIC PETIT au 06 62 00 95 36 ou ALAIN AGASSANT au 06 24 56 65 19

LE COIN DES COMMERCES

LE RETOUR DE NOS BOUCHERS !

Réouverture des BOUCHERS BERRICHONS depuis le jeudi 7 septembre 2023.
Mardi mercredi vendredi samedi 9h-12h30 15h30-19h
Jeudi seulement le matin livraison l'après midi.

09 73 89 21 55

JEFF NOUS RÉGALE AVEC SON FOOD TRUCK !

Du rêve à la réalité, Jean-François (Jeff pour les intimes) vous prépare les spécialités de ses origines - les jeudi, vendredi et samedi midi : couscous, paëlla, fideuà et des plats régionaux.
LA CASA DE JEFF s'installe place de l'église devant le bar Best Life.
N'hésitez-pas à réserver.

06 68 17 17 88

DU NOUVEAU CHEZ VISION CHAPELLOISE

Votre opticienne CARLYNE DESBOIS vous propose un nouveau service, pour des raisons qui peuvent être diverses, certaines personnes n'ont pas la possibilité de se déplacer en magasin d'optique. Si c'est votre cas alors c'est elle qui viendra à vous.

COMMENT FAIRE ?

C'est simple un petit coup de fil au 02 48 66 04 39 pour convenir d'un rendez-vous et elle se rendra chez vous.

N'OUBLIEZ QU'ELLE FAIT AUSSI LE TIERS PAYANT ET DES OFFRES SUR LA 2ÈME PAIRE !

EN 2023, VOTRE CARREFOUR CONTACT S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

ET UNE RÉCOMPENSE POUR LA BELLE RÉCOLTE !

Félicitations à GUILLAUME HILLAIRE du Restaurant « LA BELLE RÉCOLTE » pour son titre de « Maître Restaurateur »

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE POUR NOTRE SNACKCHAP ROUTE DE MARMAGNE

Nous remercions CLÉMENT PETIT ainsi que sa maman d'avoir contribué avec bonne humeur à l'animation de l'activité commerciale de notre commune et nous souhaitons la bienvenue et bon vent à son successeur COSKUN ABDULLAH qui a bien l'intention de régaler nos papilles avec ses divers paninis, tacos et burgers.

QUE DE RÉCOMPENSES POUR NOTRE BOULANGERIE « MAISON LIGEROT » EN 2023

1er prix pour la meilleure baguette du Cher

•

1er et 3ème prix pour la meilleure baguette catégorie apprenti

•

2ème Prix pour la meilleure galette pomme de terre à l'ancienne du Berry (Cher/Indre)

•

Médaille d'or départementale et régionale au meilleur apprenti de France

•

Maître d'apprentissage émérite

•

Signature de la charte 100% viennoiserie maison

On souhaite à Frédéric LIGEROT et à son équipe autant de réussite pour 2024...
Gourmands et gourmandes une chose est sûre, ils vont continuer à nous régaler.

QUIZ !

QUEL EST CE PETIT BÂTIMENT EN SORTIE DU BOURG ROUTE DE BOURGES ?

UN PETIT QUIZ POUR LES OBSERVATEURS !

A un poste de relevage des eaux usées

B une station-relais du BRGM pour l'observation du phénomène retrait-gonflement des argiles

C un poste de surpression de l'alimentation en eau potable

RÉPONSE EN DERNIÈRE PAGE

DISPARITION D'UN GRAND CHAPELLOIS

Roland LOISEL nous a quitté le 3 avril 2023 à l'âge de 90 ans. Maire de La Chapelle de 1971 à 1985 électoralement indéboulonnable tant il était aimé. Il laissera le souvenir d'un homme courageux et au grand cœur insensible au danger qui n'avait de cesse de rendre service à ses habitants. Sa belle devise « L'art d'administrer, c'est celui de rendre la vie plus facile et les hommes plus heureux » résume à elle seul tout son engagement et sa ligne de vie et a profondément inspiré ses successeurs.
Nous avons une pensée très émue et pleine de reconnaissance pour sa famille et notamment sa fille, habitante de La Chapelle.

LA CHAPELLE ET UN PEU DE SON *HISTOIRE...*

Deux Chapellois passionnés, l'un d'histoire et l'autre de photographie, ont uni leurs efforts pour notre plus grand bonheur. Le résultat est sans appel, digne des grands éditeurs. Leur livre illustré est en vente en mairie pour un prix modique, une belle idée de cadeau.

Les Mariés 2023

Vanessa PASDELOUP et Ronald CECHOWSKI
9 rue Jacques Brel, le 11 février

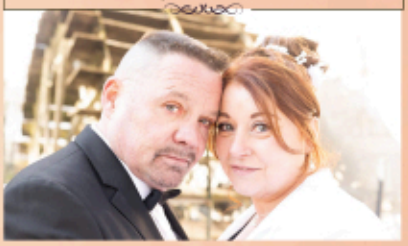

Delphine RENAUD et Didier LERASLE
4 allée de la Comète, le 4 mars

Marine CHERMAIN et Alexandre GARSAULT
2 rue Jacques Brel, le 6 mai

Rebecca JORY et Pierre GENOT
9 chemin de Alliers, le 20 mai

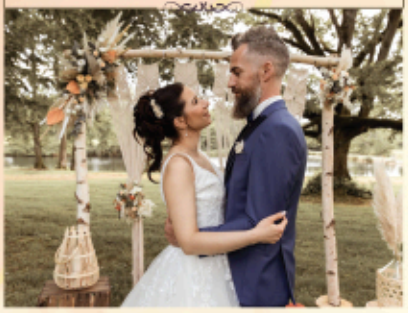

Aurélie COMBE et Adrien IMBERT
1 clos de l'Eminence, le 27 mai

Sarah MARTIN et Cyrille HUREAU
21 rue du Mistral, le 3 juin

Mathilde GUENEAU et David DE BARROS
14 rue des Ecoles, le 24 juin

Anaïs BONNET et Tony VERISSIMO
3 rue du Château d'Eau, le 1er juillet

Danielle DUMONCEAUX et David SOTTIER
8 rue des Petites Croix, le 4 juillet

Agnès PETILLOT et Gérard GOUYER
17 allée des Fontaines, le 15 juillet

Vanessa PERRIN et Killian HENOC
3 rue de la Tramontane, le 22 juillet

Mélodie RAFFESTIN et Sébastien SAIDI
5 allée de l'Angoulaire, le 12 août

Charlotte LEFESTE et Antoine COILLOT
16 allée de l'Etoile du Berger, le 19 août

Nathalie NÉROT et Benoît VITSE
2 allée du Lavoir, le 16 septembre

NAISSANCES 2023

Gabriel LAMBERT	9 rue des Carrières	le 20 janvier
Nessim MECELLEM BLANCHET	2 rue des Lilas	le 26 janvier
Charlotte DEMOULIN	20 rue Passe Vaisseau	le 11 février
Victoria GERMAIN	9 allée de l'Etoile du Berger	le 12 février
Sara ATTAALLAH	8 allée du Soleil Levant	le 28 février
Louka CHARVILLAT	2 C allée Jean Baptiste Delambre	le 3 mars
Léo SOK SENÉE	16 allée des Étoiles Filantes	le 4 avril
Noah JAN	8 rue des Tamaris	le 17 avril
Chloé DEL PIANO LAMBOLEZ	3 chemin du Prunet	le 21 mai
Shawn LECLERC	49 rue de l'Espérance	le 16 juin
Lilyah RODRIGUES	1 rue de la Grande Ourse	le 3 juillet
Enys GUIRAT	13 cour des Pivoines	le 15 juillet
Nolan BOUDIER	40 rue de l'Espérance	le 19 juillet
Evan THÉRÉAU LASSALLE	12 rue du Mistral	le 6 août
Théa RAMOS	8 allée de la Nouvelle Lune	le 5 septembre
Axel BARDON	48 rue de l'Aurore Boréale	le 14 septembre
Aédan MAVRÉ TEXIER	1 rue de la Tramontane	le 22 septembre
Maggie GATOUILLAT	14 rue des Carrières	le 26 septembre
Jules LEGUÉRÉ	4 allée de l'Angoulaire	le 6 octobre
Emma MARTIN	3 allée de la Nouvelle Lune	le 14 octobre
Edouard LOUIS dit CHAMPAIN COPIN	26 route de Trouy	le 18 octobre
Louis LELONG	15 rue des Alizés	le 24 octobre
Lorenzo ADEYINKA METAIRIE	25 rue de l'Aurore Boréale	le 3 novembre
Cassie JULLY	1 impasse des Fruscades	le 9 novembre
Julio ANQUETIL	18 rue de Berry	le 6 décembre
Alessio JOAQUIM	26 rue de Berry	le 17 décembre

DÉCÈS 2023

Solange DEROUET épouse RUBENS, 90 ans,
3 rue des Jonquilles, le 16 janvier

Michèle CARRAT épouse TESSIOT, 75 ans,
21 rue des Tamaris, le 26 janvier

Jacques CHAUVEAU, 89 ans,
6 rue des Acacias, le 28 janvier

Patrick LAVRAT, 68 ans,
2 rue Lavoisier, le 19 février

Chantal PINGOT épouse AUMARD, 72 ans,
8 allée de la Pépinière, le 14 mars

Bernard TESSIOT, 73 ans,
21 rue des Tamaris, le 26 mars

Gérard MANCHON, 80 ans,
5 La Roseraie, le 3 avril

Albert LÉCUYER, 84 ans,
5 rue de Piécot, le 3 avril

Maurice MUNSCH, 89 ans,
5 rue Passe Vaisseau, le 11 avril

Jean PAGÈS, 78 ans,
1 rue Pierre Boucle, le 15 avril

Franjo OKOVIC, 77 ans,
10 chemin de la Lande, le 8 mai

Martine GILLOT veuve DUCHEMIN, 72 ans,
20 allée de l'Etoile du Berger, le 30 mai

Muriel JACQUES, 59 ans,
44 rue de la Gare, le 12 juin

Jeannine GOBY veuve BLASONI, 95 ans,
14 rue du Chat Botté, le 10 juillet

Christiane CLAIREAU épouse DESRATS, 82 ans,
17 route de Bourges, le 30 juillet

Jacques SOSNOWSKI, 90 ans,
8 rue des Carrières, le 6 septembre

Christiane MOULIN épouse PORNIN, 75 ans,
4 rue Jacques GUESDON, le 25 août

Solange GAGNEUX épouse RAYMOND, 84 ans,
20 rue de Verrière, le 23 septembre

Bernadette GARSAULT veuve NAUDIN, 87 ans,
3 Ter rue des Acacias, le 3 octobre

Annette LAMBLIN LEPAGE, 70 ans,
1 rue Victor Hugo, le 10 octobre

Alain VINÇON, 75 ans,
7 rue des Tilleuls, le 16 octobre

Jean RAYMOND, 90 ans,
20 rue de Verrière, le 28 octobre

André DESRATS, 81 ans,
17 route de Bourges, le 11 novembre

Raymond DELSARD, 93 ans,
38 rue de la Gare, le 28 octobre

Janine LESAGE veuve LACROÛTE, 88 ans,
3 allée Lucie Aubrac, le 11 novembre

Bernard ROGER, 85 ans,
15 route de Marmagne, le 14 novembre

Jacques LEROY, 77 ans,
7 clos des Sentiers, le 23 novembre

Edouard BUDA, 90 ans,
21 rue Parmentier, le 18 décembre

2024 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

25 FÉVRIER	STÉ ORNITHOLIGIQUE	EXPOSITION D'OISEAUX	CENTRE SOCIO	FEV
10 MARS	SYNDICAT DE CHASSE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	MARS
15 MARS	PROPACHAPE	ASS.GÉNÉRALE	SALLE DES FÊTES	
16 MARS	MAISON DE L'ENFANCE	CARNAVAL	SALLE DES FÊTES	
17 MARS	COMITÉ DES FÊTES	THÉATRE	SALLE DES FÊTES	
23 MARS	ALLC MOTO	SOIRÉE	SALLE DES FÊTES	
23 MARS	COMITÉ DES FÊTES	MARCHÉ DE PAQUES	PLACE DE L'ÉGLISE	
30 MARS	PÉTANQUE CHAPELLOISE	CONCOURS	TERRAIN DE PÉTANQUE	
30 MARS	AS CHAPELLOISE	SOIREE MOULES FRITES	SALLE DES FÊTES	
6 AVRIL	GRENOUILLE CHAPELLOISE	OUVERTURE DE LA PÊCHE	ÉTANG DE LA CHAPELLE	AVRIL
13 AVRIL	PÉTANQUE CHAPELLOISE	CHAMPIONNAT DU CHER	TERRAIN DE PETANQUE	
13 ET 14 AVRIL	LES PEINTRES CHAPELLOIS	EXPOSITION	SALLE DES FÊTES	
19 AVRIL	TAROT CHAPELLOIS	RIFLES	SALLE DES FÊTES	
28 AVRIL	COUNTRY CHAPELLOISE 18	BAL COUNTRY	SALLE DES FÊTES	
1ER MAI	GRENOUILLE CHAPELLOISE	LÂCHER DE TRUITES	ÉTANG DE LA CHAPELLE	MAI
3 MAI	ALLC MOTO	RIFLES	SALLE DES FÊTES	
8 MAI	UNC LA CHAPELLE SAINT URSIN	COMMÉMORATION	SALLE DES FÊTES	
25 MAI	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	
25 MAI AU 1ER JUIN	SEMAINE MUNICIPALE			
1 JUIN	KARATE	SAMOURAÏ	SALLE DES FÊTES	JUIN
7 JUIN	LA GRENOUILLE CHAPELLOISE	FROMAGÉE	SALLE DES FÊTES	
13 JUIN	LES BLÉS D'OR	MECHOUI	SALLE DES FÊTES	
15 JUIN	FÊTE DES ÉCOLES		PLATEAU SCOLAIRE	
22 JUIN	GRENOUILLE CHAPELLOISE	CONCOURS DE PÊCHE	ETANG DE LA CHAPELLE	
22 JUIN	TENNIS	SOIRÉE	SALLE DES FÊTES	
28 JUIN	INFORMATIQUE	AG	SALLE G.BARREAU	
15 JUIN AU 30 JUIN	TENNIS	TOURNOI	TERRAIN DE TENNIS	
10 JUILLET	PÉTANQUE CHAPELLOISE	CONCOURS VÉTÉRANS	TERRAIN DE PÉTANQUE	JUILLET
13 JUILLET	COMITÉ DES FÊTES	BAL	SALLE DES FÊTES	
13 JUILLET	MAIRIE	FEU D'ARTIFICE	STADE	
14 JUILLET	MAIRIE	CANON REPUBLICAIN à 12 H	PLACE DE LA MAIRIE	
1 SEPTEMBRE	SYNDICAT DE CHASSE	ASS.GÉNÉRALE	CENTRE SOCIO	SEPTEMBRE
6 SEPTEMBRE	APE	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G. BARREAU	
7 SEPTEMBRE	MAIRIE	FÊTE DES ASSOCIATIONS	SALLE DES FÊTES	
22 SEPTEMBRE	COMITÉ DES FÊTES	FÊTE DES VENDANGES	BOURG	
4 OCTOBRE	TENNIS	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G. BARREAU	OCTOBRE
5 OCTOBRE	ANACROUSE	CONCERT	SALLE DES FÊTES	
8-9 OCTOBRE	CLUB FÉMININ	BOURSE AUX JOUETS	SALLE DES FÊTES	
11 OCTOBRE	ALLC Cyclisme	ASS.GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
18 OCTOBRE	LA CHAPELLE ST URSIN TAROT	RIFLES	SALLE DES FÊTES	
20 OCTOBRE	STÉ ORNITHOLIGIQUE	EXPOSITION D'OISEAUX	SALLE DES FÊTES	
26 OCTOBRE	MAISON DE L'ENFANCE	HALLOWEEN	SALLE DES FÊTES	
3 NOVEMBRE	GRENOUILLE CHAPELLOISE	FERMETURE DE LA PÊCHE	ÉTANG DE LA CHAPELLE	NOVEMBRE
8 NOVEMBRE	PÉTANQUE	ASS. GÉNÉRALE	SALLE G.BARREAU	
11 NOVEMBRE	UNC LA CHAPELLE SAINT URSIN	COMMÉMORATION	SALLE DES FÊTES	
30 NOVEMBRE	COMITÉ DES FÊTES	SOIRÉE JEUX	SALLE G.BARREAU	
1 DÉCEMBRE	LES BLÉS D'OR	THÉ DANSANT	SALLE DES FÊTES	DECEMBRE
7 DÉCEMBRE	COUNTRY CHAPELLOISE 18	BAL COUNTRY	SALLE DES FÊTES	
7 DÉCEMBRE	COMITÉ DES FÊTES	MARCHÉ DE NOËL	BOURG	
21 et 22 DÉCEMBRE	ALLC CYCLO-CROSS	CROSS DU PÈRE NOËL	SALLE DES FÊTES/STADE	

DÉCHETS MÉNAGERS

EN 2024, LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE
ON COMPOSTE LES DÉCHETS ALIMENTAIRES
→ **BIODÉCHETS**

Bac vert/bac jaune :
ramassage tous les 15 jours suivant les secteurs, les mercredis après-midi à partir de 13h.

NORD : SEMAINE PAIRE **SUD : SEMAINE IMPAIRE**

Si vous avez égaré le fascicule de Bourges Plus des secteurs qui vous a été distribué en 2023, la Mairie vous en fournira un nouveau.

primOT

NOS ÉCOLES PASSENT AU NUMÉRIQUE !

DE QUOI S'AGIT-IL ?

PrimOT est un service numérique accessible sur Internet qui regroupe des outils et des ressources pédagogiques à destination de la communauté éducative du 1er degré (directrices d'école, enseignants, parents, commune, élèves).
La commune vient de signer une convention avec le G.I.P RECIA (groupement d'intérêt public émanant de la région Centre Val de Loire) en vue de bénéficier de l'application dénommée « primOT ».

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

En se connectant depuis un ordinateur (groupe d'applications), une tablette, un smartphone, les familles peuvent suivre la vie de l'école, l'activité de leurs enfants et communiquer avec les enseignants.

QUELS SERVICES POUR LES CLASSES ET LES ÉCOLES ?

Cahier de textes
Cahier de liaison
Atelier de création de contenus multimédias
Enregistreur audio et vidéo, éditeur d'images
Clavier virtuel adapté aux pré-lecteurs, module de vocalisation des textes
Exerciseur interactif, carte mentale, GPS...
Ressources, défis
Cahier journal des absences
Calendrier / agenda / emploi du temps
Planning des responsabilités
Messagerie, messages flash...

QUELS SERVICES POUR LA COMMUNE ?

Un espace d'actualités type blog permet la diffusion d'informations générales et la mise à disposition de documents en téléchargement.

QUIZ!

RÉPONSE

C

UN POSTE DE SURPRESSION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

C'est un surpresseur permettant d'alimenter en eau potable les habitants des lotissements des hauts de La Chapelle et des Ailliers avec une pression suffisante compte tenu de la différence d'altitude avec le bourg. Sans ce bâtiment technique, propriété de la commune, chaque propriétaire aurait eu l'obligation d'installer un surpresseur individuel.
Le maire et l'aménageur (Amori Conseil) ont privilégié la solution d'un équipement collectif pour soulager les propriétaires.
C'est le service des eaux de Bourges Plus qui assure la télésurveillance de tous les paramètres ainsi que sa maintenance.